

direction du cinéma

12 rue de Lübeck  
75784 Paris Cedex 16

tél. 01 44 34 38 43  
fax 01 44 34 37 24

28 MARS 2015

Madame La Co-Présidente  
Emmanuelle CHEVALIER  
Monsieur le Co-Président  
Etienne OLLAGNIER

SDI  
23 Rue des Charmes  
78110 LE VESINET

Paris, le 25 MARS 2015

Objet : bonus art et essai pour l'année 2014

Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président,

Vous avez appelé l'attention du Centre national du cinéma et de l'image animée sur le dispositif du Bonus Art & Essai mis en place en 2012.

Ainsi que cela est apparu lors de nos échanges et à la réunion organisée le 20 octobre dernier par Olivier Wotling, alors Directeur du cinéma, ce dispositif n'a pas eu les effets escomptés. Nous considérons en effet que ce mécanisme n'est plus adapté à la situation, parisienne notamment, et ne présente plus en particulier l'intérêt de l'effet de levier attendu au moment de sa mise en place.

Aussi, après 3 années d'application, le CNC ne souhaite pas maintenir le Bonus Art & Essai.

Toutefois, nous vous confirmons que les films qui sont sortis en 2014 dans les salles Art & Essai pourront bénéficier de cette mesure.

Afin d'avoir une visibilité complète sur les candidatures et dans un souci d'équité, l'ensemble des demandes sera examiné lors de la réunion d'aide aux entreprises du mois de juin prochain, et les aides versées au cours de l'été 2015.

Je vous prie de croire, Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christophe Tardieu